



Le Mot du Maire

Dans ce numéro :

Élections Municipales 2

Commissions Intercommunales 3

Commissions Communales 4

Les Moments de Convivialité 5

La Page de l'École 9

L'Espace des Associations 11

État Civil 14

Vie Pratique 16

Chères concitoyennes et chers concitoyens



M. le Maire,
Jacky LEVEQUE

Je tiens à nouveau à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoigné à mon équipe et à moi-même en mars dernier.

Au début de l'année 2004, je vous annonçais la mise en place de la distribution dans vos foyers des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal ainsi que la création d'un bulletin d'information. La première initiative a vu le jour et s'est pérennisée. Malheureusement, la deuxième n'en était restée qu'à l'état de projet.

La nouvelle équipe, riche de compétences et d'idées nouvelles permet la naissance après quatre années de gestation du premier numéro d'une longue série je l'espère des Informations Buroises. Ce petit journal devrait avoir une parution semestrielle. Il est vôtre. A ce titre vos bonnes idées sont les bienvenues.

Au travers de ce journal nous souhaitons rendre transparente la vie de la commune et présenter aux habitants les manifestations ou thèmes qui pourraient leur être méconnus.

Bonne lecture,

Amitiés

Rédaction

Evelyne DOMONT & Olivier MALAVAL avec le concours des Associations, de l'École et de la Bibliothèque

Mise en Page

Olivier MALAVAL

Élections Municipales

Le 9 mars 2008, tous les français élaient leurs conseillers municipaux. A BURES EN BRAY, onze conseillers étaient à élire. Le taux de participation a été de 82,15 % des inscrits. Dès le premier tour, les onze personnes qui constituaient la liste présentée par le Maire sortant ont été élues à la majorité absolue.



Marianne

Elu(e)s	Suffrages	Age	Profession & Adresse
BOVE Sandrine	128	37 ans	Mère au foyer, Ch. Rian
WILKINS Warwick	121	57 ans	Enseignant, Place Mairie
CARMENT Pascal	114	41 ans	Magasinier Conseil, RD 114
LEVEQUE Jacky	109	56 ans	Agriculteur, Place Mairie
PAILLARD Céline	108	33 ans	Secrétaire Administrative, Gde Rue
CAUCHOIS Daniel	107	59 ans	Retraité, Ch. Belle Florence
DOMONT Evelyne	107	55 ans	Assistante Juridique, Gde Rue
LANGLOIS Damien	107	27 ans	Menuisier Charpentier, Rte de Fresles
MALAVAL Olivier	107	29 ans	Conseiller Financier, Gde Rue
OGIER Sophie	104	40 ans	Enseignante, Imp. Abreuvoir
DUTILLOY Yannick	102	36 ans	Conducteur Travaux, Rte Fresles



Vos élus

Élection du Maire et des Adjointes

Le 14 mars 2008, le conseil municipal se réunissait pour élire le maire, déterminer le nombre d'adjoints et procéder à leur élection.

Cette élection s'est déroulée sous la présidence de M. Jacky LEVEQUE, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal, installés dans leurs fonctions.

Daniel Cauchois doyen d'âge a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Élection du Maire : 1 candidat, Jacky LEVEQUE qui a été élu avec 10 voix

Élection des adjoints : En l'application des articles des articles L. 2122-1 et L.2122-1 du CGCT, la commune peut disposer de trois adjoints au maximum. Le conseil municipal fixe à 2 le nombre des adjoints.

Premier adjoint : 1 Candidat, Daniel Cauchois élu avec 10 voix

Deuxième adjoint : 1 Candidate, Evelyne Domont élue avec 10 voix



Commissions Intercommunales

Le 31 mars 2008, le conseil municipal procédait à la nomination des délégués devant siéger dans les différentes structures intercommunales, ainsi que dans les commissions communales.

🐉 **SIVOS DU BAS BRAY** : Missions : locaux et équipements scolaires, cantine, activités parascolaires, personnel.

BOVE Sandrine, *Titulaire*

DOMONT Evelyne, *Suppléante*

LANGLOIS Damien, *Titulaire*

LEVEQUE Jacky, *Titulaire*

🐉 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LONDINIÈRES** : Missions : déchets ménagers (déchetterie, points d'apports volontaires, ramassage des ordures ménagères), développement économique, tourisme, environnement, transport scolaire, culturel ...

LEVEQUE Jacky, *Titulaire*

OGIER Sophie, *Suppléante*

MALAVAL Olivier, *Titulaire*

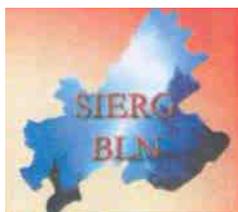


🐉 **SYNDICAT D'ELECTRICITÉ BLN** : Missions : réseaux (extension, renforcement, mise en souterrain), éclairage public, ...

CAUCHOIS Daniel, *Titulaire*

WILKINS Warwick, *Suppléant*

LEVEQUE Jacky, *Titulaire*



🐉 **SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA BÉTHUNE** : Missions : études, techniques d'hydraulique douce et travaux d'aménagements hydrauliques pour réduire les ruissellements et les inondations.

CAUCHOIS Daniel, *Titulaire*

PAILLARD Céline, *Suppléante*

Commissions Communales

☛ **COMMISSION DES TRAVAUX VOIERIE ET BÂTIMENTS :** ☛ **COMMISSION D'URBANISME :** Mission : Étude des dossiers

CARMENT Pascal DUTILLOY Yannick

DUTILLOY Yannick WILKINS Warwick

CAUCHOIS Daniel LANGLOIS Damien

LEVEQUE Jacky

☛ **COMMISSION GESTION SALLE DES FÊTES :**

☛ **COMMISSION GESTION DU CIMETIÈRE :**

CAUCHOIS Daniel MALAVAL Olivier

CAUCHOIS Daniel LEVEQUE Jacky

DOMONT Evelyne

DOMONT Evelyne MALAVAL Olivier

☛ **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS :**

☛ **COMMISSION DES FINANCES :**

CARMENT Pascal DOMONT Evelyne

DOMONT Evelyne MALAVAL Olivier

CAUCHOIS Daniel OGIER Sophie

LEVEQUE Jacky

☛ **COMMISSION ASSAINISSEMENT :**

☛ **COMMISSION INFORMATIQUE & INTERNET :**

CAUCHOIS Daniel LEVEQUE Jacky

MALAVAL Olivier

☛ **CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES :** Missions : examen des dossiers de secours d'urgence

Président : LEVEQUE Jacky

Conseillers municipaux : BOVE Sandrine, CAUCHOIS Daniel, DOMONT Evelyne, DUTILLOY Yannick

4 Personnes hors conseil.

Concours des Maisons Fleuries



Le lundi 18 août, Michel DROUET de MESNIERES EN BRAY, Evelyne DOMONT, Sophie OGIER, Pascal CARMENT, Daniel CAUCHOIS et Olivier MALAVAL ont fait le tour du village afin de noter les maisons fleuries inscrites au concours « Bures-en-Bray en fleurs ».

Les résultats et la remise des prix seront communiqués lors d'une prochaine réunion conviviale dans notre village.

Les personnes inscrites recevront une invitation.



Les Moments de Convivialité

Inauguration de l'espace communal, le 19 janvier

Après de longues périodes d'études et de travail, l'Espace Communal a été réalisé et son inauguration a eu lieu le 19 janvier en présence de nombreuses personnalités de la région, des maires du canton, de l'architecte et des artisans ainsi que les habitants de la commune.

Cette inauguration donna lieu ensuite à un cocktail dans la nouvelle Salle des Fêtes.



*Les jeunes enfants de Bures-en-Bray, très sérieux,
portant les ciseaux et le ruban*





Les personnes présentes découvrent la nouvelle Salle des Fêtes



Les élus rencontrent les habitants, le samedi 5 avril

M. Jacky LEVEQUE et les Conseillers municipaux, ont reçu les habitants du village à la Salle de Fêtes.

Après les présentations des élus par M. le Maire, un apéritif a été offert pendant lequel les Burois ont pu converser avec les nouveaux élus ainsi que les anciens. Le tout, dans une ambiance fort sympathique .



Anciens Combattants, Cérémonie du 8 mai



La cérémonie commémorative du 63^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe est toujours un moment d'émotion, près du Monument aux morts, à la lecture du message par Jacky LEVEQUE, en hommage aux soldats "morts pour la France", accompagné du président Claude LAFOREST et de Jean TROUVAY porte drapeau. Ensuite, comme chaque année, les personnes présentes ont été conviées à un verre de l'amitié



Départ en retraite de l'Agent Communal le vendredi 30 mai

Le 30 mai dernier, la municipalité réunissait les habitants pour le départ à la retraite de M. Yannick CRAMPON. Une retraite bien méritée pour cet homme de 56 ans qui travaille depuis l'âge de 14 ans.

Après des débuts dans la menuiserie à NEUFCHATEL EN BRAY et puis à EU, M. CRAMPON s'est mis au service de la commune le 25 novembre 1991. Sa polyvalence et son amour du jardinage correspondaient bien au besoin de BURES.

Nous le remercions encore pour ses vacations et lui souhaitons à nouveau une EXCELLENTE RETRAITE.



Communiqué du Conseil Municipal

Les avis étant partagés quant au remplacement de l'agent communal ou faire appel à des entreprises privées, il a été décidé pour cette année de faire appel à l'entreprise DUJARDIN pour avoir un support de comparaison.

A l'issue un bilan tant financier que matériel (aspect visuel de la commune, couverture des besoins...) sera dressé et permettra à vos élus de prendre la bonne décision pour les années à venir.

Repas des Aînés Important : date à retenir

Les élections de mars dernier ont conduit le conseil municipal à fixer le repas annuel des aînés au **11 novembre**. Ce dernier aura lieu à la Salle des Fêtes de Bures-en-Bray et se fera sous invitation de la Commission du CCAS.



La Page de l'École

Avant les Grandes Vacances de l'Été

La tombola réalisée à l'occasion de la fête des mères en mai 2008 a permis le financement de la sortie pédagogique "cirque" à Grand-Quevilly.



© C. DUMOUCHEL

Les jardiniers en herbe, devant les lots de la tombola



© C. DUMOUCHEL



© C. DUMOUCHEL



© C. DUMOUCHEL

Après l'effort, le réconfort
à l'école du cirque

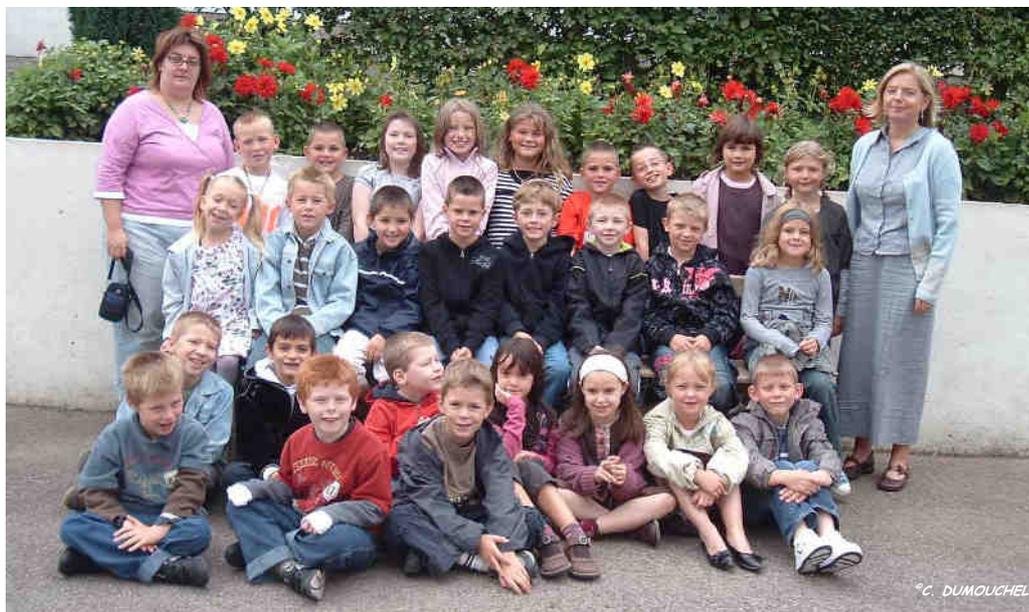


© C. DUMOUCHEL

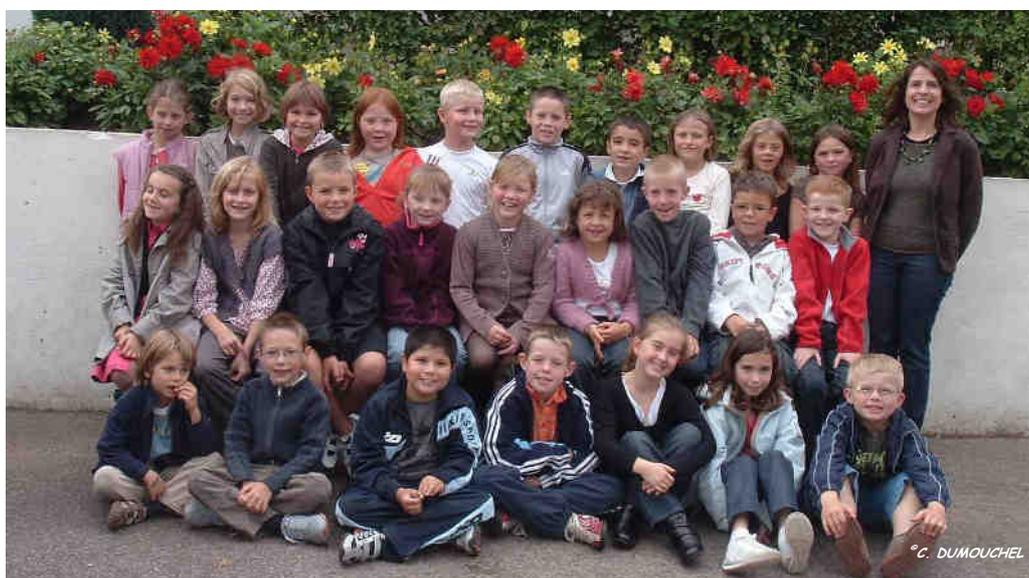
La Rentrée 2008 / 2009

Ce sont 53 élèves qui ont fait leur rentrée le 2 septembre pour former deux classes couvrant 3 niveaux scolaires :

- Classe de M^{me} DUMOUCHEL Cécile, directrice : 27 élèves dont 14 CE₁ + 13 CE₂



- Classe de M^{me} GROUAS Géraldine : 26 élèves dont 13 CE₂ + 13 CM₁



Mesdames PESQUET Sabrina, employée du SIVOS (garderie des enfants le matin, midi et soir et tâches ménagères au sein de l'école) et IDIR Sandra, contrat d'avenir, employée par l'éducation nationale(tâches administratives, sorties, coopératives, secrétariat...) viennent épauler les deux professeurs des écoles.

Les horaires de l'école sont les suivants:



8h40 - 8h50 : Accueil du matin

8h50 - 11h50 : Classe

13h20 - 13h30 : Accueil du midi

13h30 - 16h30. : Classe

L'espace des Associations

Les Cheveux d'Argent

Après de nombreuses années de dévouement, M. DENIS Président a décidé de passer le flambeau pour raison de santé. Le 6 mars un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Mme Denise LAMULLE *(photo ci-contre)*
- Vice Présidente : Mme Réjane LAMULLE
- Secrétaire : M. Raymond ROLAND
- Trésorier : M. Daniel LONGIN



Époque ». Le déjeuner offert durant cette représentation fut d'excellente qualité. Au retour une assiette anglaise servie à la salle communale du village a clôturé la journée.

A venir :

Le 18 décembre, à Beauvais : Spectacle sur glace « Noël Impérial ». Le nombre de participants inscrits décidera ou pas de la réservation d'un car.



Nos activités depuis le début de l'année :

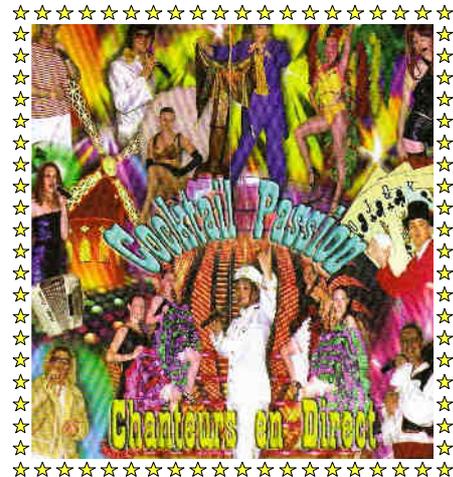
Le 1^{er} jeudi de chaque mois une après-midi récréative suivie d'un goûter est consacrée aux jeux de cartes, dominos, etc.

La première réunion de l'année nous permet de tirer les Rois, chaque participant se voit doté d'une boîte de chocolat.

Le 25 janvier, une trentaine de personnes se retrouvaient à l'Auberge du Pont à Londinières pour un délicieux repas dans une ambiance très amicale.

Le 19 juin, 35 personnes prenaient le car en direction de Briquemessnil (Somme) afin d'assister au magnifique spectacle de cabaret « La Belle

La Présidente



Le Foyer Rural

Après trois ans d'absence, le Foyer Rural revoit le jour le 27 mars 2008 avec une nouvelle équipe. Depuis ce jour, 3 événements ont été organisés.

Tout d'abord, le dimanche 4 mai a eu lieu la randonnée pédestre de 12 km. Ensuite, la journée pêche s'est déroulée le 18 mai aux étangs à WANCHY CAPVAL. Mais l'événement, qui a retenu le plus l'attention est la foire à tout du 31 août. En effet, ce fut une réussite avec exactement 44 exposants.

Le Foyer Rural profite par le biais de ce bulletin municipal pour remercier la municipalité pour le prêt de l'électricité, les tables et les chaises. Le remerciement s'adresse également aux habitants et aux bénévoles pour leur participation. L'association remercie Francis LETALLEUR pour avoir prêté les barrières, Gérard DESCHAMPS pour la brouette en bois et Sébastien GROUT pour la sonorisation.



Rappelons-nous, Frédéric LANDA et Marianne CANTAIS circulaient dans le village, déguisés en Normands, afin de faire gagner un panier gourmand. Celui-ci pesait 10 kg 200 et a été remporté par M. ROLAND habitant de BURES EN BRAY.

Pour la fin de l'année, une soirée dansante sera organisée pour toutes les générations, la date restant à préciser.

L'année prochaine, le Foyer Rural envisage de réitérer les événements habituels tels que la journée pêche, la randonnée pédestre et la foire à tout. Mais d'autres sont en prévision comme une soirée année 60-70 aux alentours du 21 juin pour la fête de la musique où les déguisements et habits de l'époque seront les bienvenus. Un marché nocturne « produits du terroir » reste toujours d'actualité ainsi qu'une messe de la moisson, le 15 août, en plein air avec un défilé de cavaliers si possible en apparat d'époque. Une sortie pêche en mer, sur Dieppe, pourrait s'organiser avec une aide du Foyer Rural pour les frais de participation de cette journée pêche pique-nique en pleine mer.

Nous tenons à vous informer que le Foyer Rural possède un nouveau site internet plus attractif :

<http://www.wix.com/lefoyerrural/le-foyer-rural>

L'ancien site est toujours en ligne.

Les membres du Foyer Rural

Les membres du Foyer Rural avec de gauche à droite : Jean TROUVAY, Yannick CRAMPON (Secrétaire-adjoint), Dominique CRAMPON, Michèle MARIE, Hubert SIMON (1er vice-président), Corinne LEGROS (Trésorière), Frédéric LANDA, Francis PATRY (Président), Line BONNAIRE (Trésorière-adjointe), Daniel LONGIN (2e vice-président), Frédéric FIQUET, Marianne CANTAIS, Claude LAFOREST, Charlyne BRETON (Secrétaire), Claudine LAFOREST.



Le Comité des Fêtes

Pour le dynamisme de la commune de BURES EN BRAY, l'animation et la gaieté, un Comité des Fêtes a été créé.

Cette association a pour but de divertir, communiquer et surtout de rassembler les habitants du village.

Le bureau de cette association se compose de :

M. Yannick DUTILLOY, président

M. Damien LANGLOIS, vice président

M^{me} Catherine CAVAS, trésorière

M^{me} Michèle LAMULLE, trésorière adjoint

M^{me} Patricia BOUCHERET, secrétaire

M^{me} Perrine LANGLOIS, secrétaire adjoint

Et tous les nombreux bénévoles.

Sont en prévision les éventuelles animations suivantes :

Noël des enfants

Sortie VTT

Chasse aux œufs

14 juillet

Repas à thèmes

Etc...

Toutes suggestions des habitants pourront être prises en compte.



Le Comité des Fêtes

Les membres du Comité de Fêtes



Date à Retenir

Repas à thème le 25 Octobre à la Salle Communale

Soirée Choucroute

Tarifs : Adulte 16 € ; Enfant moins de 10 ans 8 €

Réservation jusqu'au 11 Octobre : 02.32.97.00.17 ou 02.35.93.74.81



Etat Civil

Naissances

Le Conseil Municipal est heureux de vous annoncer la naissance de :



Alexiane PAINSEC le 30 janvier 2008 chez Mlle Audrey PAINSEC,
22 Grande Rue



Marie MORTAIGNE le 9 mars 2008 chez Cécile et Christophe MORTAIGNE,
3bis Chemin du Rian



Manon VIEUXBLED le 27 mars 2008 chez Sylvie et David VIEUXBLED,
1 Allée les Burettes



Alexandre PAILLARD le 15 mai 2008 chez Céline et Jean-François PAILLARD,
41 Gde Rue



Luciano YUNG le 29 mai 2008 chez Laure et Olivier YUNG,
1 Impasse de Burette

et félicite les heureux parents.

Mariages

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et ses félicitations aux parents de :



**Céline RESSE &
Stéphane THUILLIER
le 31 mai 2008**



**Emmanuelle LAVEDRINE
& Dany CAVAS
le 14 juin 2008**





**Bénédicte TERRIER &
Grégory DELATTRE**
le 28 juin 2008



**Emmanuelle FLEURY &
Jean-Marc BOUVIER**
le 02 août 2008

Décès

Le Conseil Municipal renouvelle toutes ses condoléances aux familles de :

- ◆ Catherine VEPIERRE décédée le 13 février 2008 à Dieppe à l'âge de 40 ans,
11 Grande Rue
- ◆ François HAUDECOEUR décédé le 23 mai 2008 à Dieppe à l'âge de 87 ans,
24 Grande Rue



Nouveaux Habitants

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à :

- * Nadia BEHAIS & Benjamin BRUNEL, 55bis Grande Rue
- * Emilien BAYEUL, 55 Grande Rue
- * Virginie TIREL & Pascal MOREL, 48 Grande Rue
- * Benjamin MAREST, 48bis Grande Rue
- * Manuella CAJOT, Gilles PIERRET & leurs enfants, 37 Grande Rue
- * M et Mme DLUZAK & leurs enfants, 33 Grande Rue
- * Mme HAUDECOEUR, 24 Grande Rue
- * M et Mme WODESKI & leurs enfants, 2 Impasse de Burettes
- * Delphine CASIES & Guillaume LANDA, Impasse de Burettes
- * Elodie LANGLOIS & Mathieu GUERARD, 6 Chemin du Valiquet
- * Sarah LEQUERTHIER & Nicolas JUMEAU, 4 Petite Rue de Fresles
- * M et Mme Nicolas LAURENT, 7 Petite Rue de Fresles



Merci aux
nouveaux
habitants de se
faire connaître
auprès de la
Mairie

Vie Pratique

Permanences de la Mairie

La Mairie est ouverte au public les

MERCREDI de 10 à 12 heures

SAMEDI de 10 à 12 heures



Vous pouvez utiliser la messagerie électronique pour formuler vos demandes à l'adresse suivante :

mairie-sg.buresenbray@wanadoo.fr

Chiens

Il est rappelé que tout chien ou chat errant peut être capturé et transporté en fourrière à la diligence du Maire. En effet, ces animaux en état de divagation représentent d'une part, une gêne pour les voisins et les promeneurs et d'autre part, un risque réel pour la circulation. Il est rappelé qu'en cas d'accident, les propriétaires seront tenus responsables.

Loi du 6 janvier 1999 dite des « chiens dangereux » : La loi classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories.

Catégorie 1 : chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple, Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.

Catégorie 2 : chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.



	1ère Catégorie	2ème Catégorie
Déclaration en Mairie	Obligatoire (750 € d'amende)	
Tatouage	Obligatoire (450 € d'amende)	
Assurance RC	Obligatoire (450 € d'amende)	
Vaccination antirabique	Obligatoire (450 € d'amende)	
Stérilisation	Obligatoire (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 € d'amende)	



Documents CERFA à demander en mairie

11459-02 Déclaration en mairie d'un chien de la 1ère catégorie

11460-02 Récépissé de déclaration en mairie d'un chien de la 1ère catégorie

50684-03 Notice à l'usage des propriétaires de chiens de la 1ère catégorie

11461-02 Déclaration en mairie d'un chien de la 2ème catégorie

11462-02 Récépissé de déclaration en mairie d'un chien de la 2ème catégorie

50685-03 Notice à l'usage des propriétaires de chiens de la 2ème catégorie

Recensement : Service National

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

**Une démarche
civique en 3
étapes,
obligatoire à 16
ans**

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Pour toute information complémentaire : Centre de Service National - 56 Rue St Vivien - 76000 ROUEN / E-mail : csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr / Tél : 02.32.08.20.73 ou 02.32.08.20.78

Collecte des Déchets Ménagers

Le ramassage des déchets ménagers se fait tous les jeudis matins.

Il est rappelé que papiers, plastiques et verres doivent être triés et apportés sur les points de collecte. C'est pourquoi ils ne sont pas ramassés par les agents.

Afin de vous aider, nous vous rappelons, en page suivante, les différents articles que vous pouvez déposer dans les conteneurs.

Les déchets plus volumineux comme les gros cartons, le mobilier, l'électroménager, les déchets verts, les ferrailles, métaux, batteries, huile de vidange,... doivent être déposés gratuitement à la déchetterie de Neufchâtel-en-Bray.

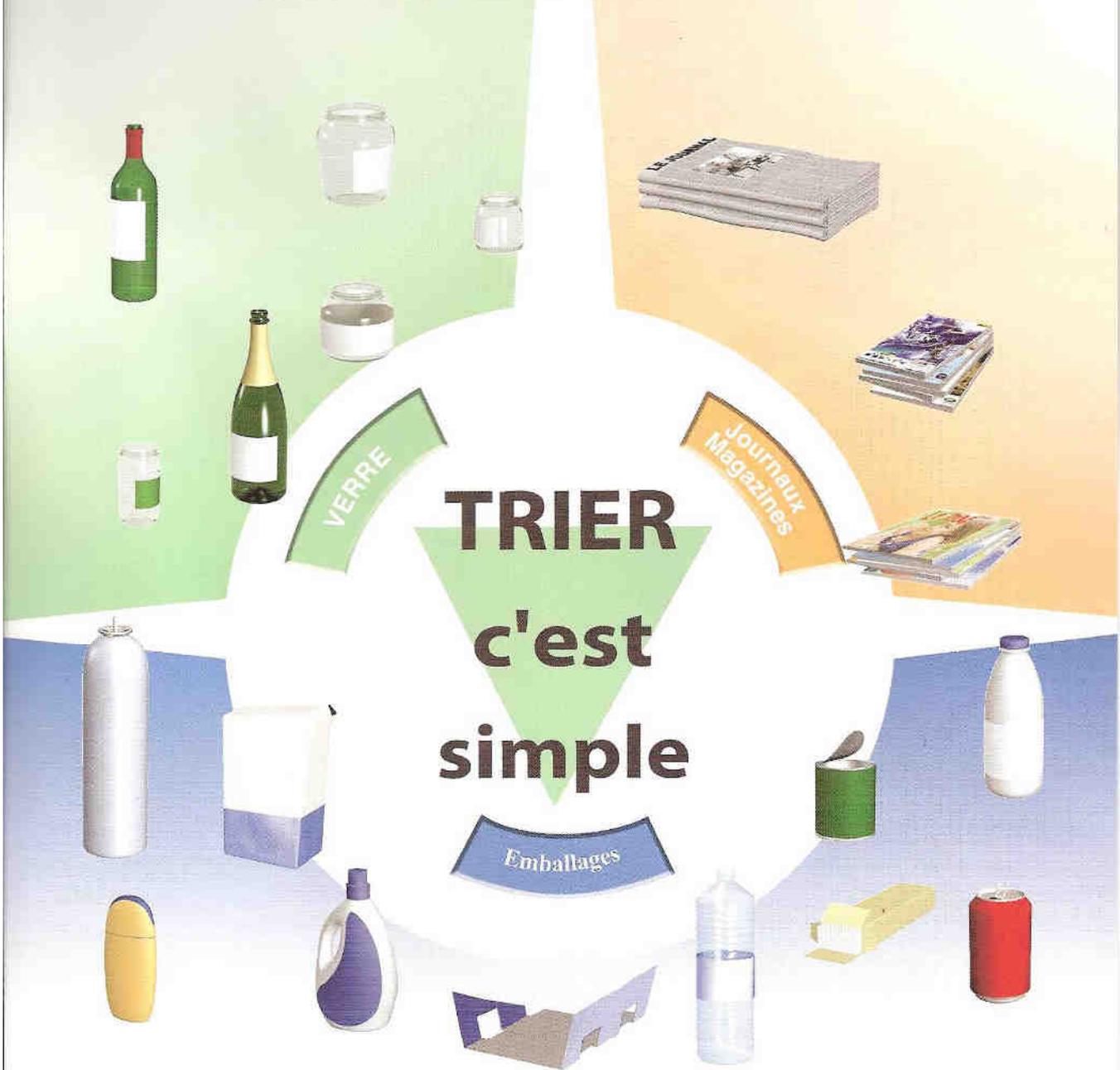
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
- **Fermée les mardis et jours fériés** -
Samedi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 - Dimanche : 10 h à 12 h

Tél. : 02 35 94 30 19

**Il est préférable de sortir
uniquement les poubelles
la veille et de les rentrer
dans la journée après la
collecte.**



Les déchets ménagers : TOUT COMMENCE PAR LE TRI !



vitres, porcelaine,
céramique, néons
et ampoules

Les déchets suivants ne sont pas recyclés
Ils sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères.

emballages
produits toxiques

emballages
desserts laitiers,
pots de margarine

films plastiques

petits emballages

emballages
médicaments

papiers et
cartons souillés

bouteilles
d'huile

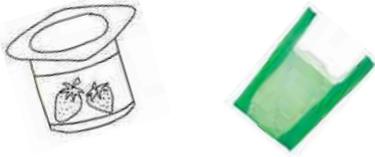
polystyrènes

Ne jamais imbriquer les matériaux recyclés les uns dans les autres.

Ex : un carton ou un sac plastique ne doit pas servir de poubelle à d'autres matériaux pour cause de refus de tri.

Le Saviez-Vous ?

Pourquoi tous les plastiques ne sont-ils pas recyclés ?



Plusieurs sortes de plastiques sont utilisées dans la fabrication des emballages mais actuellement seules 3 sont recyclées.

En effet, certains emballages sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière pour être recyclés (pots de yaourt, sacs plastiques, film plastique...)

Que signifie le Point Vert ?

Attention ! Les emballages portant le Point Vert ne sont pas tous recyclables ou recyclés. Cela signifie que le fabricant a financé le programme de valorisation des emballages ménagers. Avant de les déposer dans le conteneur tri sélectif, regardez s'ils sont indiqués dans le guide du Tri !



Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?

Non, il suffit simplement de bien les vider.

Pourquoi Trier ?

1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser 700 à 800 kg de pétrole brut

1 tonne de briques alimentaires recyclée permet d'économiser 2 tonnes de bois

1 tonne d'acier recyclé permet de réaliser 19 chariots de supermarché ou 1 229 boules de pétanque

1 tonne de briques recyclées c'est également 6 750 rouleaux de papier WC ou 964 rouleaux de papier peint

1 tonne de bouteilles plastiques recyclées permet de réaliser 780 couettes ou 1 950 pulls polaires

Développement Durable

Pour celles et ceux qui souhaiteraient recevoir les prochains bulletins d'information par voie électronique, vous pouvez vous inscrire sur la liste de diffusion en envoyant un mail au secrétariat de mairie :

Email : mairie-sg.buresenbray@wanadoo.fr

Commune	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part	Taux	Part
Commune	15,33%	0,176%	0,602%	13,16%	6,42%	0,252%	0	0,00%		
Part. BDP	15,33%	0,190%	0,402%	13,16%	6,42%	0,0599%	0	0	11,00%	



!!! DERNIÈRES MINUTES !!!

Vous avez reçu vos avis de taxes foncières. Vous constaterez sur ces dernières une augmentation de la taxe des ordures ménagères (de 9% à 11 %).

Une explication s'impose. Ce taux de taxation est fixé par la Communauté de Commune.

Le 18 avril 2008 suite à une demande de la commune de Londinières, souhait de réduire le nombre de collecte hebdomadaire à 1, l'adoption à titre provisoire d'un taux unique de taxation de 11 % a été voté sous la présidence de M. GAUZES. L'assemblée a adopté cette proposition à 35 pour et 2 contre, à l'occurrence les délégués de la commune de Bures en Bray.

Pourquoi un NON de vos élus :

- Crainte de voir un taux provisoire transformé en taux définitif
- Souhait de la présentation d'un diagnostic précis de la situation actuelle et des solutions permettant une taxation moindre

Bibliothèque

La bibliothèque municipale a été créée en 1999.

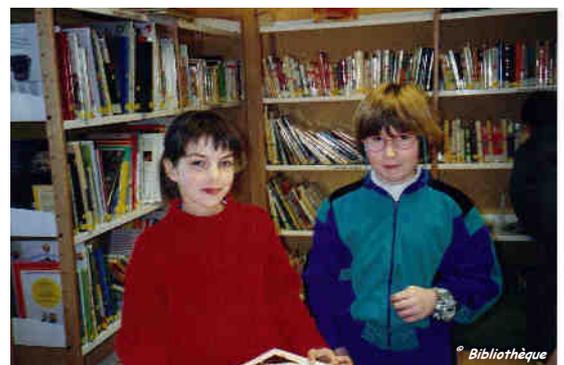
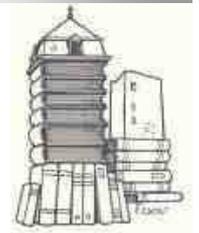
Outre les livres prêtés par la Bibliothèque Municipale de Prêts (BDP), elle a acquis depuis 9 ans de très nombreux livres, soit par achat soit par des dons. Nous disposons actuellement d'environ 3 000 livres.

Trois fois par an la BDP renouvelle son prêt (environ 350 nouveaux livres). Le choix de livres est très varié : romans, dictionnaires, histoire, sciences, voyage, votre Normandie... Nous avons aussi des livres pour les malvoyants ainsi que des livres à écouter en cassette ou CD. Le samedi matin : lecture à voix haute pour les petits.

La cotisation annuelle est de 2,50 € par famille.

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- lundi (en période scolaire) de 10 h 15 à 11 h 15
- mercredi de 13 h 30 à 16 h 00
- samedi de 10 h 30 à 12 h 30



Nous vous rappelons que la bibliothèque est tenue par des bénévoles et que toute personne pouvant donner quelques heures sera la bienvenue

Mairie de Bures en Bray

76660 BURES EN BRAY

Téléphone - Fax : 02.35.93.19.09

Email :

mairie-sg.buresenbray@wanadoo.fr

BLOC NOTES

Vos idées et avis nous intéressent, n'hésitez pas à contacter Evelyne ou Olivier à la mairie par tous moyens à votre convenance : mail, courrier, téléphone...

Recette de Saison : Quiche au Neufchâtel et Courgettes



Pour 6 personnes

Préparation : 25 mn

Cuisson : 45 mn

Ingédients : 200 g de pâte brisée ou feuilletée - 1 oignon - 3 petites courgettes - 2 tomates - 125 g de neufchâtel - 20 cl de crème - 4 œufs - 20 g de beurre + 15 g pour le moule - muscade - sel - poivre

Faire revenir l'oignon émincé 5 mn dans le beurre.

Ajouter les courgettes en

fines tranches non épluchées.

Faites-les dorer en tournant, ajouter les tomates en petits morceaux, sel, poivre.

Laisser cuire 10 mn en remuant souvent.

Fouetter les œufs avec la crème, le neufchâtel émietté, du poivre et de la muscade.

Incorporer les légumes.

Tapisser le moule beurré avec la pâte et verser la préparation.

Cuire au four (th 7).

Bon appétit !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées recettes pour illustrer les prochains numéros